

Comité Technique Ministériel
***Un léger infléchissement sur la méthode...
mais pas sur le fond des dossiers.***

Le Comité Technique Ministériel s'est réuni le 6 décembre sous la présidence de Monsieur De Jehkowsky, Secrétaire Général des ministères économiques et financiers.

En ouverture des débats, à la demande des fédérations, l'ensemble des participants ont rendu un hommage à Nelson Mandela en observant une minute de silence.

L'ordre du jour se résumait pour l'administration à deux points d'information :

- **Le dispositif ministériel d'accompagnement des réorganisations,**
- **Le projet ministériel de mutualisation des fonctions support .**

A la demande de **FO Finances**, deux dossiers ont été inscrits en questions diverses :

- L'avenir de l'UGAP, suite aux propos de Monsieur Montebourg,
- Les conséquences pour les personnels affectés au service douanier de la TPL (Taxe Poids Lourds), de la suspension de l'écotaxe.

XXXXXXXXXXXXXX

Après lecture des déclarations liminaires de **FO Finances** (voir notre site : www.financesfo.fr) et des autres fédérations, ainsi qu'une suspension de séance à la demande du président de séance, ce dernier a proposé :

■ **Sur le dispositif ministériel d'accompagnement des réorganisations :**

Report de la discussion dans le cadre d'un groupe de travail du Comité technique, avant son inscription pour validation lors d'une prochaine convocation de cette instance.

Cette proposition répond à la demande formulée par FO Finances dans sa déclaration liminaire.

■ **Sur le projet ministériel de mutualisation des fonctions support (voir Note du 29 octobre 2013 ci-jointe)**

Mise en place de groupes de travail pour une explication des décisions prises par les Ministres. Dans cette attente, aucune mise en œuvre des mesures ne sera engagée et aucune décision sur les propositions de l'annexe 2 de la note du 29 octobre ne sera entérinée.

Pour FO Finances, si la suspension de la mise en œuvre des décisions mentionnées dans la note du 29 octobre jusqu'à l'ouverture d'une véritable concertation, est un

premier pas, il n'en demeure pas moins que le maintien de ses orientations ne peut nous satisfaire.

Les fédérations ont pris acte de ces propositions et ont accepté d'aborder les questions diverses inscrites à l'ordre du jour du Comité Technique

Questions diverses de FO:

► L'avenir de l'UGAP, suite aux propos de Monsieur Montebourg

Les propos tenus par Monsieur Montebourg le 26 novembre dernier devant les présidents de région ont provoqué une vive inquiétude et colère parmi les personnels de l'UGAP.

A la manière des « Tontons flingueurs », il n'a pas hésité à déclarer que cet établissement, de plus de 1000 agents de droit privé, avait « un grave problème patriotique » et « s'ils (les personnels) sont hermétiques, on va les dissoudre ! ».

Cette déclaration vient se heurter à la signature d'un nouveau projet d'entreprise, signé par Monsieur Moscovici.

A l'évidence, l'information entre le 5ème et le 6ème étage de Bercy ne passe vraiment pas bien

Le Secrétaire Général a rappelé que l'UGAP est sous la double compétence des Ministres de l'Économie et de l'Éducation nationale (sous entendu pas de celle du Ministre du redressement productif), que l'établissement était soumis aux règles européennes des marchés publics, que 95% des fournisseurs répondaient aux marchés nationaux, pour 75% de produits manufacturés dans notre pays.

Il a indiqué qu'AUCUN projet de dissolution de l'UGAP n'était à l'ordre du jour.

Les représentants du personnel de l'établissement seront reçus à Bercy vendredi 13 décembre.

► Les conséquences pour les personnels affectés au service douanier de la TPL, suite à la suspension de l'écotaxe.

La suspension de l'écotaxe a eu pour conséquence de priver de toute mission les agents affectés au service central de la Taxe Poids Lourds localisé à Metz.

Ce choix géographique était du, non seulement aux fermetures de bases militaires, mais surtout aux nombreuses restructurations douanières subies en Lorraine ces dernières années.

130 agents sont aujourd'hui en poste suite à mutations et même à recrutements externes spécifiques.

Le Projet de Loi de Finances 2014 prévoit encore 50 créations d'emplois pour cette mission à ce jour « fantôme » !

Monsieur Blanc, Sous Directeur à la DGDDI a répondu :

- ***Priorité est donnée au service d'être opérationnel dès que la décision politique arrivera !,***
- ***Un programme de travail sur un certain nombre de chantiers de raccordement informatiques sera mis en place (Taxe Spéciale sur certains Véhicules Routiers :TSVR, renseignements tarifaires contraignants, vitivinicole),***
- ***Les agents volontaires en nombre limité pourront exercer des missions pour la Direction Interrégionale (DI) de Metz,***
- ***Quelques agents pourront exercer des missions douanières dans d'autres DI sous le régime de Paris Spécial (sans pour autant en avoir le statut).***

FO Finances a demandé ce qu'il en était des rumeurs de la création d'un service central de la TSVR à Metz en cas de suppression de la TPL, mais aussi de la possibilité pour certains agents d'être affectés dans l'administration pénitentiaire.

Sur le premier point, Monsieur Blanc a réaffirmé qu'à ce jour la priorité était bien d'être prêt pour la mission TPL.

Quant au transfert vers une autre administration, il a mentionné qu'il n'en « avait jamais entendu parler, et que cette rumeur n'était pas arrivée jusqu'à son bureau ».

Curieux toutefois de constater qu'elle arrive jusqu'aux fédérations, sans qu'à aucun moment elle ne transperce les murs de la DGDDI ! Mais prenons acte de la réponse de ce jour.

Autres questions diverses

► Risque d'impact sur l'ONP (Opérateur National de Paye) de l'abandon du logiciel Louvois au ministère de la Défense

Le logiciel Louvois n'a aucun impact direct avec l'ONP. Il n'est pas raccordé à ce dernier .
Pour **FO Finances**, c'est toutefois un avertissement très sérieux de ce qui se passe quand l'administration s'engage dans des travaux de mutualisation aussi importants.

► Tripode de Nantes

Le courrier de saisine, en date du 2 décembre dernier, des Ministres de Bercy au premier Ministre, concernant la reconnaissance du tripode de Nantes comme site amianté, sera transmis aux fédérations.

Il est dommage qu'il faille en faire la demande, cela devrait aller de soi !

Monsieur De Jekhowsky a conclu ce CTM en espérant que « Nelson Mandela, homme de dialogue et de tolérance puisse inspirer tous les hommes à responsabilités politiques et sociales dans ce pays ».

Gageons que cette volonté affichée ne s'arrête pas en ce jour de deuil, mais se concrétise dans les faits !

FO Finances y est prêt, à condition que ses interlocuteurs ministériels sortent du dialogue de sourds dans lequel trop souvent ils se confinent.